



## SOMMAIRE

Mot du maire	p. 2
Quoi de neuf à l'école	p. 3
Recensement de la population	p. 4

Planning SMICVAL 2018	p. 6
En bref...	p. 7
Natura 2000 à Porchères	p. 8
En bref encore	p. 9
Guimauve et Chamallow...	p. 10
Agenda 2018	p. 12

## MOT DU MAIRE



Bonjour à tous,

2017 vient de se terminer. Ce fut, pour notre commune une année chargée. Souvenez-vous, l'église, victime de la foudre en juillet 2016 a été en travaux jusqu'en avril 2017, puis l'été a laissé place à des travaux de renouvellement de 3.5 km de routes communales et au changement de la moitié des fenêtres de l'école, ainsi qu'à des travaux au chauffage du restaurant scolaire. De plus, l'achat d'un broyeur à végétaux hydraulique nous a permis d'entamer le chantier de débroussaillage des fossés de l'association foncière de

remembrement, par les agents des services techniques.

Pendant ce temps de nombreuses animations et activités ont rythmé l'année, la plupart portées par des associations. Qu'elles trouvent ici, l'expression de toute ma considération et de mes remerciements les plus chaleureux.

L'année 2018 qui débute sera, elle aussi assez dense en activités. Parmi les principaux chantiers, la mise en place de noms de rue et, par conséquent, le changement d'adresse de tous les habitants ! Mais aussi le changement de la deuxième moitié des fenêtres de l'école, la construction d'un hangar pour les services techniques, etc. Enfin, l'inspection d'académie nous annonce l'ouverture d'une classe supplémentaire pour la rentrée de septembre 2018, ce qui nécessitera quelques travaux et investissements supplémentaires.

Les finances de la commune sont plus stables et permettent de mieux se projeter dans un avenir qui reste incertain à bien des égards. Le budget communal s'équilibre en dépenses et en recettes à près de 800.000 € par an... Le conseil municipal a fait le choix de ne plus augmenter les taux d'imposition depuis 2016. Il faut donc faire plus et mieux... à budget constant !

Les changements qui vont intervenir au niveau de la taxe d'habitation doivent être regardés de près, car c'est la première ligne de recettes du budget communal. Si les individus, moi le premier, peuvent se réjouir de ne plus payer de taxe d'habitation, l'état n'a toujours pas expliqué comment il va compenser ce manque à gagner pour les communes, ni où il va trouver l'argent et surtout pour combien de temps... affaire à suivre... de près.

Le recensement de la population de la commune aura lieu en ce début d'année. Merci de réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs.

Je souhaite terminer ce mot du maire en mettant un mot en avant « transition ». C'est la mode. Tout est en transition. A la maison, nous pouvons le constater, nous trions davantage nos déchets, nous achetons plus de produits bios et locaux, nous économisons l'eau, etc... Eh bien, notre commune, Porchères est aussi en transition. Nous avons plus de bio à la cantine, nous arrêtons le désherbant au cimetière et sur les trottoirs, nous allons avoir des éclairages extérieurs avec des LED, nous mettons du double-vitrage à l'école, nous mettons en place des périmètres de protection « Natura 2000 » sur les bords de rivière, etc.

J'ose croire que nous allons vers un monde meilleur... mais nous ne sommes qu'en chemin.

Bonne année 2018 à tous.

David REDON, maire de Porchères

# Quoi de neuf à l'école ?

## La semaine du gout



Du 9 au 13 octobre 2017, chaque jour a été l'occasion de déguster de nouvelles saveurs à la cantine. Cette année, c'est autour des « saveurs d'automne » que chaque plat a été élaboré. Au menu, les produits frais et les merveilleux desserts tous cuisinés et faits maison par leur cantinière Nathalie : salade de raisins, ou d'endives aux noix, champignons, épinards frais ou purée de potirons, et des desserts flatteurs : brownies chocolat et noix, mousse de marrons, poires au chocolat...  
Merci Nathalie.

## Repas de Noël



Avant de partir en vacances en ce vendredi 22 décembre, les enfants de l'école ont encore une fois profité du talent culinaire de leur cantinière sur un air de fête et dans la bonne humeur : salade de gésiers, chapon et poêlée de marrons, bûche glacée, mandarine et... chocolat de Noël.



## La visite du Père Noël

Mercredi 20 décembre, les enfants de l'école de la Mousquetière ont reçu une visite très attendue. Le Père Noël dans son costume traditionnel, a remis à chaque enfant un livre offert par la mairie et quelques gourmandises. Chacun a eu droit à son moment magique.



Tous les habitants de la commune de Porchères vont être recensés dans le mois qui vient. La commune a recruté deux agents recenseur qui se présenteront à votre domicile : Christiane Bergère et Michel Gourlot. Merci de leur réserver le meilleur accueil.



LE RECENSEMENT  
PAR INTERNET  
C'EST PLUS PRATIQUE !

MADAME, MONSIEUR,

**Vous allez être recensé(e) cette année. Un agent recenseur se présentera prochainement chez vous. Il vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours, et vous proposera de le faire sur internet. Il vous remettra à cet effet des codes personnels pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer.**

## À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. **Il détermine la population officielle de chaque commune.** De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet **d'ajuster l'action publique** aux besoins des populations : décider des **équipements collectifs** nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.), préparer les **programmes de rénovation** des quartiers, déterminer les **moyens de transport** à développer...

**Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.**

## DES RÉPONSES STRICTEMENT CONFIDENTIELLES

Votre agent recenseur est tenu au **secret professionnel**, il est muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.



**Le recensement est organisé du 18 janvier au 17 février 2018. Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, il vous sera demandé de répondre rapidement après son passage.**

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire



# RECENSEMENT

de la population 2018

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

## C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

## C'EST SIMPLE

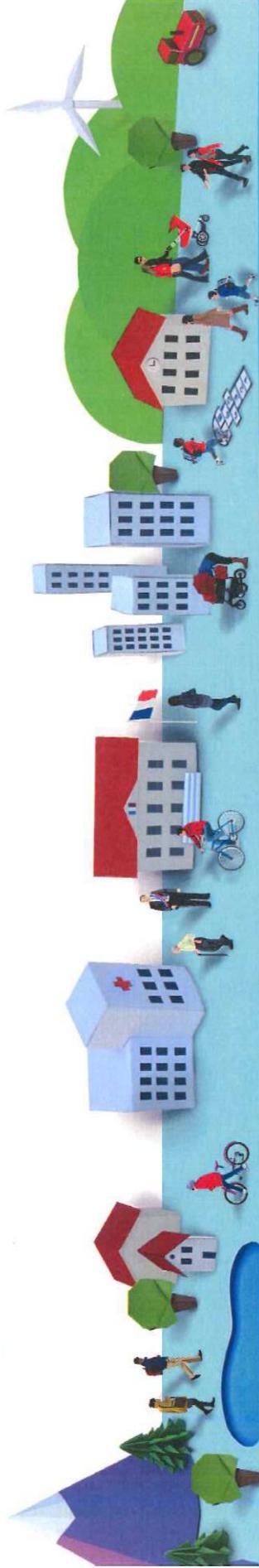
Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

## C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

## LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 4,8 millions de personnes ont répondu en ligne en 2017, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



**LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018**

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



Insee & votre commune

# VOTRE CALENDRIER

Commune : PORCHERES



**Les Restes Alimentaires**  
Biodéchets



**Les Recyclables**  
Papiers et Emballages



**Les Non Recyclables**  
Ordures Ménagères

2018

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Lun 01 F	Jeu 01	Jeu 01	Dim 01	Mar 01 F	Ven 01	Dim 01	Mer 01	Sam 01	Lun 01	Jeu 01 F	Sam 01
Mar 02	Ven 02	Ven 02	Lun 02 F	Jeu 03	Sam 02	Mar 03	Jeu 02	Dim 02	Mar 02	Ven 02	Dim 02
Mer 03	Sam 03	Sam 03	Mer 03	Mer 04	Dim 03	Mer 04	Ven 03	Lun 03	Mer 03	Sam 03	Lun 03
Jeu 04	Dim 04	Dim 04	Mer 04	Ven 04	Lun 04	Mer 04	Sam 04	Mar 04	Jeu 04	Dim 04	Mar 04
Ven 05	Lun 05	Lun 05	Jeu 05	Sam 05	Mar 05	Jeu 05	Dim 05	Mer 05	Ven 05	Lun 05	Mer 05
Sam 06	Mar 06	Mar 06	Ven 06	Dim 06	Mer 06	Ven 06	Lun 06	Jeu 06	Sam 06	Mar 06	Jeu 06
Dim 07	Mer 07	Mer 07	Sam 07	Lun 07	Jeu 07	Sam 07	Mar 07	Ven 07	Dim 07	Mer 07	Ven 07
Lun 08	Jeu 08	Jeu 08	Dim 08	Mar 08 F	Ven 08	Dim 08	Mer 08	Sam 08	Lun 08	Jeu 08	Sam 08
Mar 09	Ven 09	Ven 09	Mer 09	Mer 09	Sam 09	Lun 09	Jeu 09	Dim 09	Mar 09	Ven 09	Dim 09
Mer 10	Sam 10	Sam 10	Mar 10	Jeu 10 F	Dim 10	Mar 10	Ven 10	Lun 10	Mer 10	Sam 10	Lun 10
Jeu 11	Dim 11	Dim 11	Mer 11	Ven 11	Lun 11	Mer 11	Sam 11	Mar 11	Jeu 11	Dim 11 F	Mar 11
Ven 12	Lun 12	Lun 12	Jeu 12	Sam 12	Mar 12	Jeu 12	Dim 12	Mer 12	Ven 12	Lun 12	Mer 12
Sam 13	Mar 13	Mar 13	Ven 13	Dim 13	Mer 13	Ven 13	Lun 13	Jeu 13	Sam 13	Mar 13	Jeu 13
Dim 14	Mer 14	Mer 14	Sam 14	Lun 14	Jeu 14	Sam 14 F	Mar 14	Ven 14	Dim 14	Mer 14	Ven 14
Lun 15	Jeu 15	Jeu 15	Dim 15	Mar 15	Ven 15	Lun 15	Mer 15 F	Sam 15	Lun 15	Jeu 15	Sam 15
Mar 16	Ven 16	Ven 16	Lun 16	Mer 16	Sam 16	Dim 16	Jeu 16	Dim 16	Mar 16	Ven 16	Dim 16
Mer 17	Sam 17	Sam 17	Mar 17	Jeu 17	Dim 17	Mar 17	Ven 17	Lun 17	Mer 17	Sam 17	Lun 17
Jeu 18	Dim 18	Dim 18	Mer 18	Ven 18	Lun 18	Mer 18	Sam 18	Mar 18	Jeu 18	Dim 18	Mar 18
Ven 19	Lun 19	Lun 19	Jeu 19	Sam 19	Mar 19	Jeu 19	Dim 19	Mer 19	Ven 19	Lun 19	Mer 19
Sam 20	Mar 20	Mar 20	Ven 20	Dim 20	Mer 20	Ven 20	Lun 20	Jeu 20	Sam 20	Mar 20	Jeu 20
Dim 21	Mer 21	Mer 21	Sam 21	Lun 21 F	Jeu 21	Sam 21	Mar 21	Ven 21	Dim 21	Mer 21	Ven 21
Lun 22	Jeu 22	Jeu 22	Dim 22	Mar 22	Ven 22	Dim 22	Mer 22	Sam 22	Lun 22	Jeu 22	Sam 22
Mar 23	Ven 23	Ven 23	Lun 23	Mer 23	Sam 23	Lun 23	Jeu 23	Dim 23	Mar 23	Ven 23	Dim 23
Mer 24	Sam 24	Sam 24	Mar 24	Jeu 24	Dim 24	Mar 24	Ven 24	Lun 24	Mer 24	Sam 24	Lun 24
Jeu 25	Dim 25	Dim 25	Ven 25	Ven 25	Lun 25	Mer 25	Sam 25	Mar 25	Jeu 25	Dim 25	Mar 25 F
Ven 26	Lun 26	Lun 26	Jeu 26	Sam 26	Mar 26	Jeu 26	Dim 26	Mer 26	Ven 26	Lun 26	Mer 26
Sam 27	Mar 27	Mar 27	Ven 27	Dim 27	Mer 27	Ven 27	Lun 27	Jeu 27	Sam 27	Mar 27	Jeu 27
Dim 28	Mer 28	Mer 28	Sam 28	Lun 28	Jeu 28	Sam 28	Mar 28	Ven 28	Dim 28	Mer 28	Ven 28
Lun 29	Jeu 29	Jeu 29	Dim 29	Mar 29	Ven 29	Dim 29	Mer 29	Sam 29	Lun 29	Mer 29	Sam 29
Mar 30	Ven 30	Ven 30	Lun 30	Mer 30	Sam 30	Lun 30	Jeu 30	Dim 30	Mar 30	Jeu 29	Dim 30
Mer 31	Sam 31	Sam 31	Mar 31	Jeu 31	Ven 31	Mar 31	Ven 31	Sam 31	Mer 31	Ven 30	Lun 31

Votre bac marron est collecté le matin dès 4h, pensez à le sortir la veille au soir.  
Votre bac jaune est collecté l'après midi, pensez à le sortir avant 12h



### Qu'est-ce que la Mission Locale ?

La Mission Locale du Libournais accueille les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire pour les accompagner dans la construction de leur parcours professionnel.

Orientation, recherche d'emploi, formation mais aussi logement, transport... l'équipe de la Mission Locale développe avec les jeunes des solutions adaptées avec l'objectif de trouver un emploi ou d'entrer en formation. Elle met en œuvre de nombreuses réponses en lien avec les [dispositifs de l'Etat](#) et en partenariat avec les acteurs du territoire et l'ensemble du monde économique.

La Mission Locale c'est aussi l'Espace métier Aquitaine (EMA), espace d'informations et de ressources ouvert à tout public en recherche d'informations et/ou d'appui personnalisé pour toutes les questions de la vie professionnelle.

### Comment s'inscrire à la Mission Locale proche de chez vous (uniquement sur rendez-vous) :

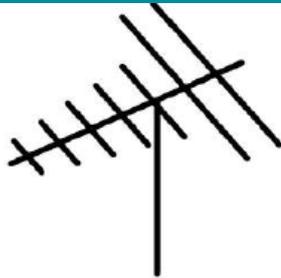
Mairie – Esplanade Charles de Gaulle. BP26 à St Seurin – Monsieur Karim BETAOUAF

Par tél : 05 57 51 71 27 & par mail : [M.local.libourne@wanadoo.fr](mailto:M.local.libourne@wanadoo.fr)

Consultez notre site internet : [www.missionlocale-libournais.org](http://www.missionlocale-libournais.org) & rejoignez-nous sur Facebook

### Le 23 janvier 2018 : Les fréquences de la TNT changent

## QUE FAIRE POUR CONTINUER À RECEVOIR TOUTES VOS CHÂÎNES DE TÉLÉVISION APRÈS LE 23 JANVIER 2018 ?



**LE 23 JANVIER 2018**

Si vous recevez la télévision par une **antenne râteau**, que vous habitez en immeuble ou en maison individuelle



- Procédez à une **recherche des chaînes** pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT.

Un **tutoriel vidéo** et des **modes d'emplois par marque de téléviseur** sont disponibles sur le site [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr).

- ⚠ Cette recherche des chaînes est à réaliser sur l'ensemble des postes de votre domicile reliés à une antenne râteau.

- Si, malgré cette recherche de chaînes, des problèmes de réception persistent, rendez-vous sur :

 **RECEVOIRLATNT.fr**

 **0970 818 818**  
(appel non surtaxé)

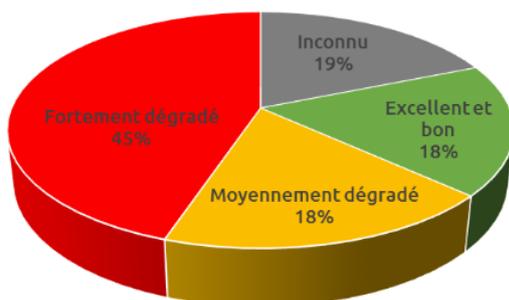
Si vous recevez la télé par câble, satellite, ADSL (box) ou fibre, vous n'êtes pas concerné par ces changements. Mais si toutefois vous perdiez les chaînes le jour J, contactez votre opérateur.

Le réseau Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels identifiés en raison de leurs habitats ou espèces rares, fragiles ou en danger. A l'intérieur de ces sites, l'objectif est d'encourager la mise en œuvre de pratiques compatibles avec les exigences des habitats et espèces à préserver, sur la base de l'engagement volontaire des propriétaires (contrat ou charte Natura 2000). En préalable, un Document d'Objectifs (DOCOB) est réalisé en concertation avec les acteurs du territoire. Il décrit l'état du site (habitats, espèces, socio-économie), définit les enjeux et les objectifs de gestion et les traduit en actions. Le DOCOB de l'Isle a été approuvé le 24 novembre 2016.

Le site se situe le long de la vallée, sur un linéaire d'environ 120 km. Il s'étend sur le lit majeur pour concerner une surface de 8018 ha dans la prairie inondable de la vallée de l'Isle et bénéficie de l'influence maritime dans sa partie aval. Il abrite 9 habitats et 22 espèces d'intérêt communautaire dont 2 sont prioritaires. Une cartographie au 10.000ème permet de disposer d'une vision de la présence ou non de ces habitats.

Habitats	Habitats d'espèces
Prairies alluviales de fauche (1069 ha)	Espèce végétale : Angélique des estuaires
Prairies inondables (259 ha)	Poissons : Saumon atlantique ; Lamproie marine ; Lamproie fluviatile ; Grande Alose ; Alose feinte ; Toxostome ; Lamproie de planer ; Bouvière ; Chabot
Végétation des grèves alluviales (1,9 ha)	Reptile : Cistude d'Europe
Végétation des gazons amphibie (0,8 ha)	Mammifères : Loutre d'Europe ; *Vison d'Europe
Herbiers à renoncules et callitriches des eaux courantes (2,5 ha)	Insectes : Cordulie splendide ; Cordulie à corps fin ; Agrion de mercure ; Gomphe de Graslin ; Cuivré des marais ; Damier de la succise ; Lucane Cerf-volant ; Grand Capricorne
Herbiers à potamots et lentilles d'eau des eaux stagnantes (5,8 ha)	Mollusque : Grande Mulette
Végétation de hautes herbes des zones humides (Mégaphorbiaie) (318 ha)	
Forêts alluviales de type chênaie - ormaie (767 ha)	
*Forêts alluviales de type aulnaie - frênaie - saulaie (42 ha)	

## Etat de conservation des habitats du site



## Enjeux principaux

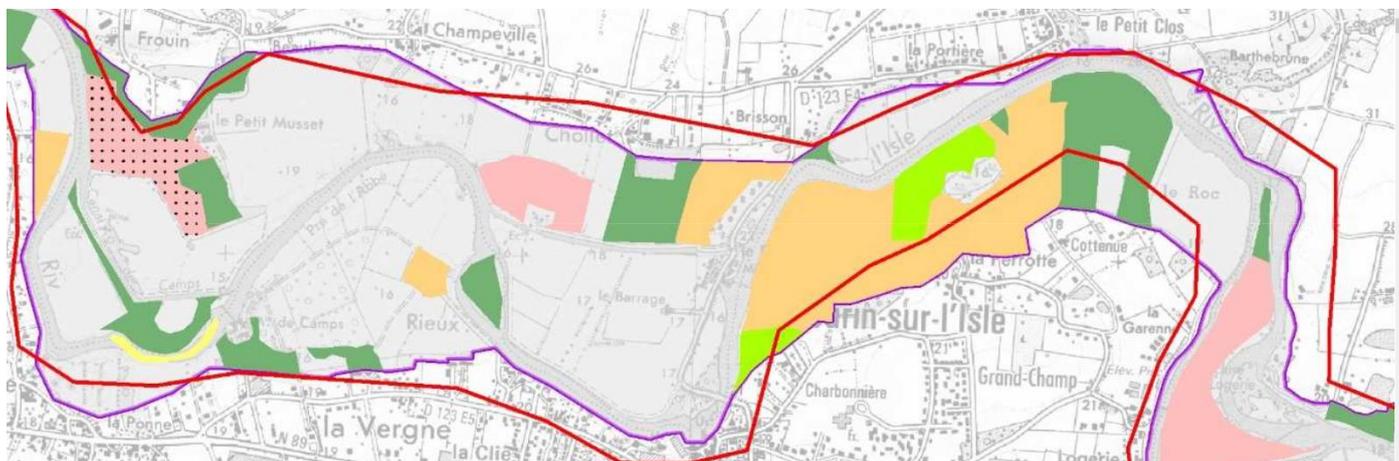
- Préservation d'un corridor amont/aval (ripisylves, habitats à loutre et vison, poissons migrateurs, libellules, angélique des estuaires)
- Préservation des prairies alluviales de fauche et inondables (habitats, flore, papillons, etc...).

## 5 objectifs

- Conserver les habitats naturels ou d'espèces d'intérêt communautaire
- Maintenir ou restaurer l'état de conservation des habitats naturels et des habitats d'espèces
- Préserver et favoriser la présence d'espèces d'intérêt communautaire
- Informer et sensibiliser sur les enjeux de conservation du patrimoine naturel du site
- Améliorer les connaissances, évaluer les résultats et animer le site

## 26 actions

- 11 sur la restauration ou la conservation des habitats naturels
- 3 sur la restauration des continuités écologiques
- 3 sur l'information et la formation
- 7 sur l'amélioration des connaissances et l'évaluation des effets du DOCOB
- 2 sur l'animation du site



La zone Natura 2000 à Porchères avec les différents habitats. Plus de renseignement sur le site internet d'EPIDOR

## En bref ...

### Colis de Noël du personnel communal

Lors de la remise des paniers de Noël, David Redon a remercié les employés de la commune pour leur travail, leur dévouement et leur investissement. Après avoir valorisé le travail et l'utilité des fonctionnaires, conseillers municipaux et employés se sont retrouvés autour d'un pot de fin d'année.



### Des noms de rue à Porchères...



Lors du conseil municipal du 25 octobre 2017, le conseil a décidé d'attribuer des noms aux rues de Porchères. Il ne s'agit pas d'un caprice. Les usages ont beaucoup évolué et de plus en plus de personnes commandent des objets par internet. Ces objets sont livrés par des sociétés de livraison qui ont bien du mal à trouver les adresses des habitants.

De même les services de secours (pompiers, ambulanciers...) sont fréquemment retardés par les difficultés à trouver certains lieux-dits de la commune et ceci peut avoir des conséquences graves pour les victimes.

C'est un changement important qui va concerner tous les habitants de la commune dans leur vie quotidienne. Nous avons fait le choix d'être accompagné par un prestataire, Michel Vienne, afin que ce changement s'opère au mieux pour chacun d'entre nous.

La date prévue de mise en service des nouvelles adresses est pour décembre 2018. D'ici là, il faut revoir la nomenclature des voiries communales, attribuer des noms, acheter des panneaux et des plaques de numéros, faire des plans, prévenir les GPS, impôts, cadastres, etc. !

Nous vous tiendrons, bien sûr, informés de l'avancée de ce chantier qui devrait bien occuper l'équipe municipale.

### Route départementale 10



Le conseil départemental nous informe que la route départementale 10 qui traverse notre commune de Lagrave au Petit Chalbat fera l'objet, cet été, du renouvellement de la couche de roulement.



Tout le monde connaît la guimauve : ce bonbon de notre enfance que l'on prenait plaisir à faire griller au-dessus d'un feu de camp. Mais saviez-vous qu'avant tout, la guimauve est une plante sauvage, assez commune chez nous en bordure de l'Isle ? Comment se fait-il que le nom de *guimauve* évoque d'abord un bonbon avant d'évoquer la plante ? Comment s'est opérée cette substitution, ce glissement de la fleur à la confiserie ?



Voici les grandes lignes d'une histoire qui s'étale sur près de 4 000 ans...

### La guimauve : une mauve des zones humides

La guimauve officinale (*Althéa officinalis*) est une grande plante herbacée des zones humides. Durant de longs mois, elle ne laisse paraître que ses feuilles. Toute la plante est recouverte d'une sorte de poussière blanchâtre (le mucilage) qui lui donne cet aspect soyeux et très doux au toucher. Elle arborera bientôt de grandes fleurs blanches à roses pâles qui ne seront pas sans évoquer celles des roses trémières, des althéas ou encore des mauves sauvages. Cette similitude signe une parenté botanique certaine : celle des malvacées (famille des mauves), plantes médicinales connues de longue date.



### La guimauve : une plante médicinale de renom



Les premières traces de son utilisation remontent à l'Antiquité égyptienne. On utilisait alors une décoction de sa racine ou une infusion de ses feuilles pour apaiser les maux de gorges et soigner les petites affections des voies respiratoires (type bronchite). Ses propriétés calmantes proviennent des mucilages présents dans toutes ses parties qui gonflent au contact de l'eau, amollissent les muqueuses et calment les toux et les irritations de la gorge.

Sa renommée traversera les siècles puisque Charlemagne imposera sa culture dans tous les jardins du royaume au côté d'une centaine d'autres plantes sauvages comestibles et médicinales à la base des futurs « jardins de curé ». Les propriétés antitussives de la guimauve étaient encore connues il y a peu dans les campagnes. Elle faisait partie des 7 plantes pectorales utilisées pour calmer les toux et soigner les bronches. Et si sa racine est encore commercialisée pour apaiser les premières poussées dentaires du jeune enfant, ce n'est pas pour cet usage que la guimauve est aujourd'hui si connue !



### La pâte de guimauve : une invention française !



Les premières préparations médicinales à base de guimauve s'obtenaient en faisant bouillir sa racine dans l'eau. L'opération consistait alors à extraire les mucilages présents en grande quantité dans sa partie souterraine jusqu'à obtention d'un liquide sirupeux. On y ajoutait ensuite quelques cuillères de miel, aux propriétés antiseptiques, et l'on obtenait ainsi un sirop antitussif naturel.

De la préparation médicinale à la confiserie : il n'y avait qu'un pas... qui sera vite franchi. Après quelques années d'expérimentations, la pâte de guimauve vit rapidement le jour ! Attestée

depuis la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, c'est au célèbre confiseur parisien Denis Oudard que l'on doit la mise sur le marché de cette nouvelle friandise qui deviendra très vite populaire dans les milieux parisiens. Mais sa fabrication nécessitant beaucoup de main d'œuvre, la pâte de guimauve restera un produit assez rare et coûteux, jusqu'à l'invention de procédés de fabrication plus « modernes »...

### **Le marshmallow ou la pâte de guimauve sans guimauve !**

Il faudra attendre le milieu du XX<sup>ème</sup> siècle pour que la production de pâte de guimauve s'industrialise et que la confiserie se démocratise. L'Américain Alex Doumak sera l'initiateur de ce nouvel élan en mettant au point le procédé dit d'extrusion qui consiste à produire un cylindre continu de « pâte de guimauve »... sans guimauve !

En effet, afin de limiter la main d'œuvre liée à la culture et au ramassage de la racine de la « mauve des marais », Alex Doumak décide de remplacer cette dernière par de la gélatine de porc. La guimauve industrielle était née !

Il ne lui manquait plus qu'un nom. *La guimauve officinale* se nommant *marshmallow* de l'autre côté de l'Atlantique (*marsh* = marais ; *mallow* = mauve), ce nom s'imposa de lui-même. C'est ainsi qu'une plante sauvage donna son nom à une confiserie n'en contenant plus une once : le gélifiant végétal ayant été remplacé par la gélatine de porc.



Aux Etats-Unis et au Canada, le marshmallow devint rapidement très populaire ; davantage qu'en France, le pays qui l'avait vu naître !

### **Marsmallow versus Chamallow**

*Guimauve officinale* : base de la pharmacopée égyptienne, plante médicinale de l'ancien monde et remède de bonne fame (entendre de bonne réputation !) de nos campagnes... en passe de devenir une star américaine !

Mais c'était sans compter sur un sursaut d'orgueil de l'Ancien Monde. La France, ayant tout de même détenu le monopole de cette confiserie pendant plus d'un siècle et demi (1779-1949), se devait de réagir ! Mais c'est l'Allemagne qui sera plus réactive. Elle mit au point un bonbon proche du marshmallow américain mais de texture se rapprochant de la pâte de guimauve originelle. Malheureusement, la société naissante (Haribo pour ne pas la nommer !) suivra ses concurrents américains en préférant la gélatine de porc à la racine de guimauve.

Là encore, il ne manquait plus qu'un nom. Mais ce dernier ne s'imposa pas de lui-même... Finalement Haribo choisit de déformer l'appellation anglo-saxonne, alors très populaire jusqu'en Europe, pour baptiser sa nouvelle marque : Chamallow, espérant peut-être jouir du même succès! Pari sans doute réussi si l'on en juge par la popularité sans conteste de cette confiserie !

### **La suite de l'histoire ?**

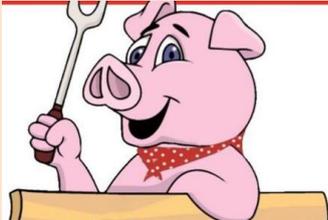
Au-delà de l'anecdote, cette histoire est assez symptomatique de notre rapport à la nature. Jadis, plante sauvage au mille vertus (non abordées dans cet article), la guimauve est aujourd'hui, pour la plupart d'entre nous, le nom d'une friandise... Mais l'espoir n'est-il pas permis en ces temps de retour au « tout naturel » !

Qui écrira la suite de l'histoire ? Qui se lancera à nouveau dans la fabrication des guimauves traditionnelles ?

A suivre....



# AGENDA 2018

20 JANVIER	24 JANVIER	18 FEVRIER	3 MARS
VŒUX DU MAIRE	REPAS DES ANCIENS DE LA COMMUNE	THEATRE	REPAS COCHONNAILLES
MAIRIE	MAIRIE	ACAP	COMITE DES FETES
			
25 MARS	1 <sup>ER</sup> AVRIL	7 AVRIL	19 ET 20 MAI
REPAS DE LA CHASSE	REOUVERTURE DU MOULIN ET DE LA GUINGUETTE	REPAS ENTRECOTE FRITES	JOURNEES EUROPEENNES DES MOULINS
ACCA	MOULIN DE PORCHERES	LES FILOUS DE L'ISLE	MOULIN DE PORCHERES
			

## Fête locale à Porchères

25, 26 et 27 mai

Animation, manèges, feu d'artifice



Mairie de Porchères

1, le bourg

33660 PORCHERES

Tel : 05.57.49.61.52

[mairie@porcheres.fr](mailto:mairie@porcheres.fr)

<http://www.porcheres.fr>

### Horaires d'ouverture

Lundi	14 h - 18 h
Mardi	9 h - 12 h 30, 14 h - 18 h
Mercredi	9 h - 12 h 30
Jeudi	9 h - 12 h 30, 14 h - 18 h
Vendredi	9 h - 12 h 30, 14 h - 18 h
Samedi matin	sur rendez-vous.